

**Sainte-Anastasie**

• Ste-Anastasie

Une bonne soirée.— Les dirigeants de « Besse Sports » se sont réunis avec les représentants de la section football de Ste-Anastasie pour étudier la possibilité de la création d'une entente sportive entre les deux communes, qui permettra de mettre une structure stable concernant la vie sportive des jeunes de 6 à 14 ans.

Un appel est lancé aux éventuels bénévoles qui n'ont peut-être pas encore osé apporter leur concours d'une façon ou d'une autre à la gestion de cette énorme mais exaltante entreprise que représente l'encadrement des enfants.

Disons enfin à quiconque hésitant à le devenir, se chercherait des motivations profondes, que la meilleure des raisons lui apparaîtra s'il songe qu'il contribuera à maintenir au sein de deux communes voisines une activité sportive bénéfique pour nos jeunes passionnés de football, qui ne demandent qu'à être harmonieusement et heureusement armés de corps et d'esprit, pour affronter la vie moderne.

Prendre contact très rapidement avec M. Ponzo Claude (Besse), tél. H.B. 94.69.70.86 ; M. Preaux Georges (Ste-Anastasie), tél. 94.86.77.41.

**Sainte-Anastasie**

**Le carnaval des tout-petits**



Les joies du carnaval. Les tout-petits de la maternelle, sous la surveillance de Mlle Carole Monteil, directrice et de Mme Norrito, ont vécu les joies du Mardi Gras, à travers les rues du village. Après cette présentation, les crêpes y ont sauté haut.

Collecte pour la Roumanie.— Un car partira de Néoules, le 30 mars, en direction de la Roumanie. Pour remplir ce car, chacun peut apporter jouets, vêtements, couvertures, vaisselle, médicaments, etc. Dépôt à la mairie ou chez Mme Claude Raynouard, rue du Vieux-Moulin, tél. 94.86.71.09.

**Ils sont dans les vignes les « tailleurs »**



La vigne pleure.

Février a changé ses habitudes. Le froid, le crachin, le gel n'ont pas été de la partie.

Profitons-en, nous disent les

frères Aignan pour terminer la taille de la vigne, car de mémoire d'homme, on ne se souvient pas d'un mois de février aussi sec et chaud.

**Sainte-Anastasie**

**Espoirs de la musique**

Héloïse Maranca et Fanny Crespy se sont récemment distinguées



Les deux jeunes pianistes.

Félicitations aux deux pianistes en herbe, Héloïse Maranca et Fanny Crespy, qui ont participé récemment au grand concours national de piano à la suite des épreuves éliminatoires qui se déroulaient à Toulon. Toutes deux ont obtenu respectivement les mentions très bien en catégorie débutants et

très bien en catégorie préparatoire. Rappelons que les deux fillettes suivent leurs études de musique à l'école de Carnoules en 2<sup>e</sup> année de piano classique. Félicitations aussi à leurs professeurs, Mme Flore Feffer et M. Pierre Laurent, enfant du pays.

**Sainte-Anastasie**

**Vitrines nouvelles**



Un nouveau magasin de fruits et légumes.

Tout près de l'école primaire, s'ouvrent un cabinet de massage et de kinésithérapie, et un commerce de fruits et légumes. Bienvenue à ces nouveaux commerçants de la rue Ravnouard.

**Sainte-Anastasie**

**Des arbres au parc**



On prépare la plantation.

Gérard SAUZEDE).

Le « Pré de la Font » se transforme, le conseil municipal a pris l'initiative d'agréments ce parc. Diverses essences vont garnir ce coin de nature, déjà bien fréquenté.

**Sainte-Anastasie :**

Jacob Gross, l'individu interpellé, dimanche matin, par les gendarmes de Brignoles et de La Roquebrussanne (voir notre précédente édition) à Sainte-Anastasie, a été présenté hier devant le parquet de Draguignan et écroué. Dans la nuit de samedi à dimanche, il avait semé la perturbation dans un camping de manouches où il vivait depuis quelques mois, dans une caravane qu'il partageait avec sa concubine, la fille de cette dernière, âgée de 14 ans et d'une amie. Dépeint comme un véritable « Adonis », Jacob Gross, âgé de quarante ans, entretenait des relations amoureuses avec les deux femmes mais n'hésitait pas à profiter de ses atouts physiques auprès de sa « belle fille » qui avait, elle aussi, succombé à son charme. De plus, il incitait sa concubine à la prostitution. Ce qu'elle n'a pas toléré.

SE FAIRE RECENSER A SAINTE ANASTASIE  
C'EST AIDER SON VILLAGE

**Sainte-Anastasie**

DEPARTEMENT DU VAR



**BULLETIN MUNICIPAL**

N° 11  
MARS 1990

SOMMAIRE

1. LE MOT DU MAIRE
2. CONSEIL MUNICIPAL
3. LA VIE ASSOCIATIVE
4. PERSPECTIVES POUR 1990
5. PERSPECTIVES 1990 (suite) TRIBUNE PROVENCALE
6. POUR UN VILLAGE PROPRE  
MONSEIGNEUR MADEC  
AIDE AUX VICTIMES  
ENFANCE MALTRAITEE
7. LA VIE AU VILLAGE  
LE MARCHE DOMINICAL  
ANNIVERSAIRE DE MANDAT  
PETITES ANNONCES
8. REVUE DE PRESSE

**LE MOT DU MAIRE**

Il y a un an, nous nous sommes engagés à vos côtés, pour atteindre des objectifs réalistes et précis.

Aujourd'hui, nous pouvons ensemble relire ce programme, sans y déceler de trop "nombreux oublis".

Cette année 1989, année de transition budgétaire, a été marquée par quelques réalisations dont le besoin était réel et souvent exprimé depuis longtemps déjà.

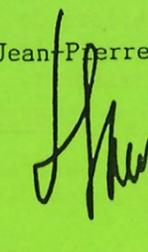
Au delà de ces travaux, l'action du Conseil Municipal s'est voulu le fruit d'une réflexion permanente et d'un véritable dialogue avec chacun de vous.

Cette politique de transparence nous est devenue aujourd'hui habituelle, normale et pourrions nous même dire banale. Les associations, les enseignants, les parents d'élèves sont régulièrement consultés avant que ne soient prises les décisions essentielles. Par le biais de réunions publiques, par le moyen privilégié du bulletin municipal, un véritable dispositif d'information a été mis en place et est à votre service.

L'année 1990 verra l'aboutissement de projets plus marquants que beaucoup d'entre vous attendent avec impatience. Ils absorberont pour cette année toute la capacité d'investissement de la commune.

Nous sommes, bien sûr, parfaitement conscients qu'un long chemin reste à parcourir et qu'il ne pourra l'être qu'avec votre confiance et aussi quelquefois, votre compréhension.

Jean-Pierre MORIN



# REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 9 MARS 1990  
=====

ETAIENT PRESENTS : MM. CUENOT. DEHAYE. RAYNAUD.  
ISTRIA. ABELLO. MACHET. REMY. BROSSAUD. TOSELLO.  
LALANDEC. MMES LAURENT. BOCQUET.

ETAIENT ABSENTS : M. FORISSIER  
M. CORBIER donne pouvoir à M. MORIN.  
Sous la présidence de M. MORIN, Maire.

## 1. CONVENTION DE FORTAGE DE LA CARRIERE DU DEFENS :

Après une première lecture, article par article, le 1er février dernier, la Société Béton Travaux avait été invitée à apporter quelques modifications à sa proposition. Cette demande étant satisfaite dans son intégralité, le maire signe la convention.

## 2. VOTE DU TAUX DES QUATRE TAXES LOCALES :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et entendu la communication de l'adjoint au budget, décide de reconduire sans augmentation le taux des quatre taxes locales :

Taxe d'habitation 8,88 %  
Foncier bâti 17,59 %  
Foncier non bâti 87,35 %  
Taxe professionnelle 24,68 %

## 3. TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES :

Le montant de la taxe est fixé à 132 000 F pour l'année 1990. IL correspondant au coût du service concédé au syndicat intercommunal et à la société Dragui-Transport.

## 4. REDEVANCE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES DU CAMPING LA VIDARESSE :

Cette redevance est portée à 67 F par emplacement pour 1990.

## 5. FRAIS D'HONORAIRES :

Le conseil autorise le paiement d'honoraires d'avocat à Maître ROSE de BRIGNOLES (conseil juridique carrière du Défens).

## 6. DEMANDE DE SUBVENTION DU COLLEGE DE GAREOULT :

La demande de subvention nominative n'est pas acceptée dans la forme proposée.  
Une possibilité de subvention globale au foyer socio-éducatif est envisagée et proposée à l'établissement.

## 7. CONCESSION CIMETIERE :

Le cimetière s'avèrera bientôt insuffisant, une dizaine de concessions reste encore disponible.  
Une extension est prévue au nord de l'espace actuel. Cette parcelle acquise en 1988 devra

être aménagée, sous réserve de faisabilité liée à la nature du sous-sol.

En attendant cette étude et cette réalisation, il est décidé de n'accorder de concession qu'aux personnes :

- résidant à STE ANASTASIE
  - ou, y acquittant l'une des taxes locales (ou en étant exonérées)
  - ou encore, y ayant une attache familiale indiscutable (ascendant ou descendant).
- Le montant de la concession est maintenu à 5 100 F.

## 8. DEBUT DES TRAVAUX DU RESTAURANT SCOLAIRE :

Les travaux commenceront prochainement, la cour de l'école maternelle recevra un aménagement provisoire.  
Le conseil d'école (parents d'élèves, enseignants) a été consulté.

## 9. ACHAT DE MOBILIER POUR L'EGLISE :

Le principe de l'achat d'une partie du mobilier nécessaire est accepté (chaises).

## 10. ACHAT D'UN TRACTEUR :

Il est décidé d'acquérir un tracteur destiné à permettre la réalisation de divers travaux d'entretien :

- débroussaillage (épareuse)
- petits terrassements (pelle-rétro)
- travaux divers (godet de chargement)

## 11. SUBVENTIONS ALLOUEES AUX ASSOCIATIONS :

La commission extra municipale de la vie associative composée d'élus et des présidents de chaque club sera réunie prochainement.

## 12. DEMANDE DE CONGE SANS SOLDE :

Monsieur Jean-François GRISOLLE vient de nous faire savoir son souhait de bénéficier d'un congé sans solde de deux années.

## 13. ACHAT DE MATERIEL SCOLAIRE :

A la demande de Madame LAMOTTE, Directrice de l'école primaire, il a été procédé à l'achat de 25 ballons de basket-ball, destinés à la réalisation d'un projet pédagogique (P.A.E.).

## 14. ANCIEN DEPOT D'ORDURES MENAGERES DU VALLON CAOU :

Le conseil municipal confirme son intention d'améliorer la situation particulièrement pénalisante du voisinage de ce lieu, aujourd'hui désaffecté.  
Le principe de la remise en vente est décidé. La véritable difficulté réside naturellement dans l'évacuation des 15 000 m<sup>3</sup> de déblais.

# LA VIE AU VILLAGE

## LE MARCHE DOMINICAL

Voici huit mois qu'existe le marché dominical Rue Notre Dame. 34 dimanches durant lesquels les visiteurs et vendeurs n'ont jamais eu à subir les méfaits de la pluie. Parti en flèche en fin juillet dernier, notre marché s'est maintenant mis au rythme d'hiver mais il a subsisté. A l'approche des beaux jours, il est certain que sa fréquentation ne fera que s'accroître avec l'arrivée des touristes et des vacanciers. Les élus responsables du marché, se penchent actuellement sur les problèmes d'emplacements, souhaitant préserver en priorité, les places des commerçants non sédentaires qui ont subi fidèlement le calme de l'hiver par leur présence constante à notre marché. Dès le mois prochain, l'animation musicale sera réinstallée et nous ne doutons pas que vous viendrez plus nombreux encore vous retrouver avec les amis, à ce point de rencontre dominical.



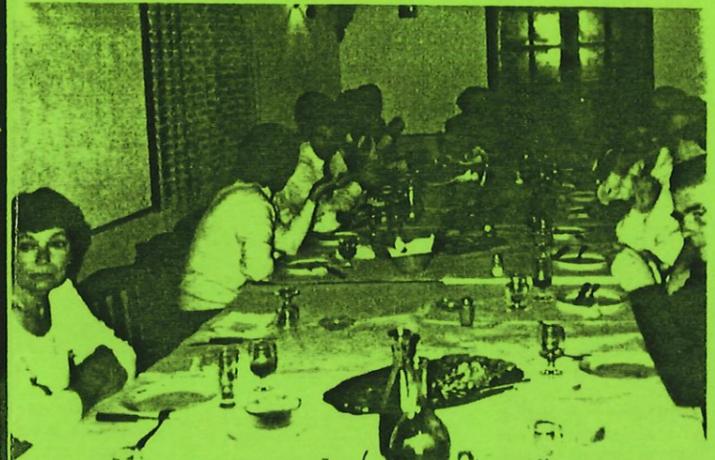
## NOS PETITES ANNONCES

Dame sér.ref.cherche Jardins de l'issole location a l'année Vds.villa 1985 surf. maison ou villa 2 p habitable 75 M2 cuis jardin Ste Anastasie équipée terrasse gar Forcalqueiret.Besse terrain 1200m2 entié Garéoult rement clos et arbor  
Tel.94 867359 52.000 Frs.94867120

CIA Jean-Pierre  
Artisan Carreleur  
Faïence, Pierre, Rénovation  
Rue Frédéric Mistral  
83 136 STE ANASTASIE/ISSOLE  
T.L. 94.86.74.27.

## 1° ANIVERSAIRE DE MANDAT

A l'occasion du 1° anniversaire de leur élection, les élus municipaux accompagnés de leurs épouses, se sont réunis autour d'une table le lundi 12 Mars au restaurant "La guinguette" pour un repas en commun dans un climat amical. Chacun s'est réjoui de l'esprit d'équipe qui régnait dans le conseil après un an de travail en commun. Dans une brève allocution le Maire les a remerciés pour leur contribution à l'essor de notre village.



## CAMPING CARAVANING

*La Vidaresse* ★★★ NN  
LOCATION DE CARAVANES

D. 15 - La Vidaresse - 83136 Ste-ANASTASIE-sur-ISSOLE  
Tél. 94.86.71.90

A partir du 15 Mars et jusqu'au 1° Avril il est encore possible d'incinérer les végétaux coupés sous réserve de déclaration préalable à la mairie

## PEINTURE MICHEL TORRENTE

QUARTIER CANDY  
ROUTE DE NAPLE  
94.867776

TARIF DE LA PUBLICITE .La page 279 Frs  
1/2 Page 150 Frs. I/4 page 90 Frs  
I/8 de page 54 Frs. I/I6 de page 30 Frs.  
Prix par parution mensuelle.

**I ORDURES MENAGERES :**

Quelques règles de bonne conduite :

1. ne rien déposer à l'extérieur des containers.
2. utiliser des sacs poubelles.

**II DETRITUS NON ASSIMILABLES A DES ORDURES**

**MENAGERES :** ( et cependant fréquemment découverts dans les containers)

- plâtras, résidus de construction, pierres...
- grosses pièces métalliques... mobylette....
- résidus de débroussaillage
- animaux vivants (chiots, chatons en particulier)

**III MONSTRES :**

Le dernier jeudi de chaque mois il est procédé au ramassage des "monstres" (gazinière, matelas,...) Ces objets lourds ou volumineux sont conduits à la décharge cantonale de LA ROQUEBRUSSANNE. Ce service est gratuit (il suffit d'en faire préalablement la demande au secrétariat mairie 94.86.72.35.).

**IV LES ENTREPRENEURS OU PARTICULIERS** effectuant des travaux de terrassement ou de construction doivent eux-même assurer le transport des gravats vers LA ROQUEBRUSSANNE ou s'adresser à une entreprise.

**PROVENCE IMMOBILIER**



**ACHATS - VENTES  
TERRAINS - VILLAS  
TOUTES TRANSACTIONS**

*Avenue Marcel Le Bihan 83136 ROCBARON*  
**Tél 94.04.20.52**

**ENFANCE MALTRAITEE**

Ne restez pas indifférents ! Un service d'accueil téléphonique est accessible 24 heures sur 24. Tous les jours de la semaine, vient d'être mis en place.

Appeler le 05.05.41.41.

**LISTE DES PHARMACIES DE GARDES**

**POUR LE MOIS DE MARS**

- 11/03 pharmacie JAY RAYON FORCALQUETRET
- 18/03 pharmacie BERGOURHOUX ET NICOLAOU GAREOULT
- 25/03 pharmacie DOMENICO BESSE/ISSOLE

**VISITE DE MONSEIGNEUR MADEC**

Monseigneur MADEC, Evêque de FREJUS, a été samedi 10 mars l'hôte de STE ANASTASIE. Accueilli à son arrivée par M. ANDRES, Curé de la paroisse, M. le Maire, ainsi que par plusieurs adjoints et conseillers municipaux. Monseigneur a célébré la messe à 18 heures et s'est ensuite adressé aux habitants venus à son office. Certains se sont ensuite entretenus avec lui.

Le caractère exceptionnel de cette cérémonie avait attiré un nombre inaccoutumé de fidèles qui ont trouvé difficilement place en l'église.



*Un accueil chaleureux pour l'évêque.*

**L'ASSOCIATION D'AIDE AUX VICTIMES  
D'INFRACTIONS DU VAR  
A.A.V.I.V.**

Vous avez déposé plainte après :

- un vol avec violence
- une atteinte physique
- un attentat aux moeurs
- un cambriolage...

et vous êtes vulnérable, démunie (personnes âgées, handicapées, invalides, femmes seules...)

L'A.A.V.I.V. peut :

- vous écouter
- favoriser la connaissance de vos droits
- vous expliquer les démarches administratives, juridiques ou judiciaires à entreprendre
- intervenir en cas de détresse morale ou matérielle afin de vous aider le plus rapidement possible après l'infraction.

A.A.V.I.V. 76 Boulevard de Strasbourg 83 000 TOULON  
Tél. 94.09.32.54.

**PERMANENCE :** du lundi au vendredi  
de 9h à 12h  
de 14h à 17h

**LA VIE ASSOCIATIVE**

**ASSOCIATION SPORTS ET LOISIRS**

Le mardi 20 février, le conseil d'administration de l'A.S.L. s'est réuni au grand complet à la mairie de STE ANASTASIE sous la présidence de M. Rolland DORCHE.

Après la récente assemblée générale l'avenir de l'association dans sa forme actuelle était à l'ordre du jour.

Un rapide tour de table permettait de dégager une volonté majoritaire pour beaucoup de section d'évoluer vers un véritable statut d'association 1901, tout en maintenant à l'A.S.L. une vocation plus spécifique, axée sur l'organisation d'activités. Les Boucles de l'Issole.

M. Aristide JURAVERT acceptait finalement la présidence de cette A.S.L. nouvelle formule et recevait le soutien unanime des membres du conseil d'administration.

Rappelons enfin la récente proposition du maire faite à l'assemblée générale du 17 février de créer une commission extra-municipale, lieu de réflexion et de propositions liant les divers clubs et associations de la commune en vue de poursuivre avec la municipalité leur action commune dans le climat de concertation ressortissant des traditions de l'A.S.L.



**MARCHAND DE BIENS  
INSTALLE AU VILLAGE  
CHERCHE TERRAINS  
CABANONS.MAISONS  
TOUTES TRANSACTIONS**

**GERARD EPPSTEIN  
TEL.94.866205**

**LES VAROIS VERS LES AUTRES**

L'association Les Varois vers les Autres informe ses adhérents et sympathisants qu'elle tiendra son assemblée générale à LA ROQUEBRUSSANNE le jeudi 22 mars 1990 à 18 h à la Maison du Temps Libre.

**Ordre du jour :**

- rapport moral et financier
- renouvellement du tiers sortant
- questions diverses.

**COMITE DES FETES**

Le bureau du Comité des Fêtes a tenu son assemblée générale à la mairie de STE ANASTASIE le 16 février à 18 heures, sous la présidence de son président sortant M. J. Jacques GUIGNIER.

A la suite du rapport moral et financier, il fut procédé à l'élection du nouveau bureau pour l'année 1990.

Ont été élus à l'unanimité :

- président J.Jacques GUIGNIER
- vice-président Marcel COLIN
- secrétaire Stéphanie COLIN
- trésorier Ange AGOSTINI
- vice-trésorier Antoine DIJON
- membre du bureau : Christophe CHAUSSE



Après avoir fait appel aux bonnes volontés auprès des jeunes du village pour l'aider à la préparation des festivités estivales, le président rappelle les dates des festivités traditionnelles, à savoir :

**SAMEDI 17 MARS** à 20 h 45 au Bar des Amis concours de belote.

**DIMANCHE 25 MARS** à 14 h 45 au Bar des Amis loto dans la salle du bar et à la terrasse si le temps le permet.

**LUNDI 16 AVRIL** (lundi de Pâques) toute la journée marché paysan et brocante.

Profitez en pour vider vos greniers. Pour tous renseignements téléphonez au : 94.86.60.60. ou 94.86.75.80.

**DIMANCHE 24 JUIN** 3ième grand rallye promenade automobile dénommé "Rallye intercommunal de la Vallée de l'Issole".

Pour tous renseignements Jacques MACHET  
Tél. 94.86.60.94.

**DU VENDREDI 20 JUILLET AU MARDI 24 JUILLET** INCLUS fête patronale de la St-Just avec bal et orchestres le samedi 21 et dimanche 22, aïoli monstre le mardi 24.

# QUELLES PERSPECTIVES POUR 1990 ?

Mars 1989.....mars 1990.

Une année de mandat vient de s'écouler.

Héritière et tributaire des options budgétaires antérieures, la nou-

velle équipe communale a été soumise, dans une large mesure, au cadre financier établi par ses prédécesseurs et à ses contraintes ; de ce fait, ses moyens d'action et de réalisation se sont trouvés limités ou freinés dans l'espace et dans le temps.

Néanmoins, la recherche de la meilleure efficacité possible a été un objectif permanent. Pour l'essentiel la réfection totale de la traverse J. Giono, la propreté du village, la création d'un marché hebdomadaire... peuvent être pris pour des points forts de l'action municipale en 1989.

1990 sera la première année réelle de mandat de la nouvelle équipe avec son propre budget et, partant, sa propre politique. Il est donc possible, dès maintenant, de prendre des engagements fermes que seuls des événements indépendants de la volonté municipale empêcheraient de tenir.

**LE CADRE DE VIE : Le Pré de la Font.**

L'aménagement du Pré de la Font, pour lequel existe un projet global établi pour plusieurs années a été entrepris :

33 arbres d'essences diverses : micocouliers, frênes, acacias, tulipiers de Virginie, ont été plantés, délimitant deux grandes aires d'évolution et créant une promenade ombragée le long de l'Issole et un bosquet de 15 arbres sur ses rives.

**LES CONTAINERS :** Un crédit de 25 000 F sera inscrit au budget pour la construction de 10 à 15 entourages de containers d'ordures ménagères. Il est certain que la vue de ces récipients, inesthétiques mais indispensables n'est pas des plus agréables ; les entourer partiellement d'une murette rendra leur présence plus supportable.

**LES CHEMINS :** Une partie du programme vient d'être réalisée par le Syndicat Intercommunal : 815 mètres ont été goudronnés représentant un investissement de 170 000 F (17 millions anciens), soit 208 F le mètre linéaire en 3 mètres de large.

Une seconde tranche de 735 mètres sera entreprise dans le courant de l'année.

**LE RESTAURANT SCOLAIRE :** Objectif principal de cette année tant par son intérêt social que par son impact budgétaire, il permettra d'extraire nos enfants du sous-sol de la mairie qui leur tient lieu de cantine depuis 3 ans, et de leur offrir un "restaurant scolaire".

Les dossiers, technique et financier, sont bouclés, les travaux devraient débuter peu après la parution de cet article.

Ce restaurant d'une capacité d'accueil de plus de 70 places sera doté d'un matériel adapté à l'âge des enfants : tables octogonales réglables en hauteur, chaises de différentes

tailles... Un soin très particulier sera apporté à l'éclairage et surtout à l'acoustique par un choix approprié de matériaux pour que nos enfants trouvent un lieu de détente et de vie sociale propre à favoriser et développer l'esprit de convivialité qui valorise tant les relations humaines.

**LA SIGNALISATION :** Très souvent s'arrêtent en mairie des personnes à la recherche d'un chemin, d'un quartier ; des livreurs tournent en rond avec leur camion et, souvent, de guerre lasse, remportent au dépôt leurs colis.

Fait plus grave et de réalité très récente, les pompiers ont besoin d'un guide local - en l'occurrence le garde municipal - pour se rendre sur les lieux d'un incendie!... PTT et EDF connaissent la même situation.

La signalisation de l'ensemble de la commune - chemins communaux et lieux-dits - deviendra réalité dans le courant de cette année.

Sceller des poteaux dans un sol ingrat, fixer des dizaines de plaques et panneaux représente un travail important dans un domaine où tout est à faire. Des plans simplifiés de la commune et du village, à l'image des cartes routières, seront prochainement apposés dans des vitrines à l'extérieur de la mairie, et ultérieurement, aux entrées du village et dans deux écarts.

D'ores et déjà, tout cet équipement est en notre possession ; il représentera pour 1990 un investissement de 50 000 F (5 millions de centimes) environ. Il est évident que des insuffisances, des lacunes, des oublis seront décelés. Les compléments seront imputés au budget de 1991, en même temps que sera entreprise la numérotation métrique des chemins.

**L'ECLAIRAGE PUBLIC :**

**LE VILLAGE :** 21 points lumineux équipés de tubes fluorescents qui arrivent à bout de souffle seront remplacés par des projecteurs de type "mascotte", du modèle de ceux déjà installés et, pour répondre à un désir largement formulé, équipés d'ampoules à vapeur de sodium émettant une lumière orangée. Peut-être faut-il signaler que ces ampoules - les plus chères - ont une durée de vie moindre que celles à vapeur de mercure (lumière blanche).

**LES CHEMINS :** Le programme de 1990 prévoit l'équipement en réverbères du chemin des Bréguières sur sa longueur communale et du chemin du Vallon de Gueirol : trois points lumineux seront ajoutés au chemin du Labonet, deux au chemin de Vallon Caou et un au chemin des Fabres, au total 34 points lumineux nouveaux.

**L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE :** En avril devraient commencer des travaux dans les secteurs est du village où sont signalés des baisses de pression, en été particulièrement. L'alimentation en haute pression de ces secteurs permettra de remédier à ces inconvénients.

# PERSPECTIVES POUR 1990 ? suite

Le bassin d'équilibre, quant à lui, retrouvera la fonction pour laquelle il avait été prévu et constituera, en outre, une réserve d'eau importante pour le village en cas d'incident sur le réseau d'amenée d'eau.

**LE PLAN D'OCCUPATION DES SOLS (P.O.S.) :**

Il a été mis en révision dans un but précis, défini lors de la campagne électorale : la rentabilisation des équipements collectifs réalisés par les municipalités précédentes et qui ont entraîné la souscription d'emprunts élevés.

Il s'agissait donc de dégager de nouvelles superficies constructibles de manière à utiliser les équipements existants sans recourir à de nouvelles dépenses.

Les propositions faites par la mairie portent sur une superficie globale brute de 629 000 m<sup>2</sup> soit 404 000 m<sup>2</sup> réellement constructibles (en valeur corrigée), en augmentation de 33,34 % sur le P.O.S. actuellement opposable.

Ces propositions, pour raisonnables et logiques qu'elles soient, risquent d'être partiellement remises en cause par certains de nos partenaires, par référence à des directives nationales d'aménagement qui interdisent l'extension des zones actuellement constructibles si elles ne sont pas déjà partiellement construites.

Ces dispositions dont la logique n'est pas discutable en soi visent à amener les communes à engager des travaux d'équipement, notamment d'assainissement.

Mais, pour ce qui concerne notre commune, il paraît difficilement concevable d'entreprendre ces équipements si, par ailleurs, le budget communal est privé de rentrées fiscales apportées par une reprise de la construction. Les réunions officielles n'ont pas encore eu lieu, mais il faut savoir que vos élus défendront pied à pied leurs propositions qui répondent au premier chef à l'intérêt général.

Ce programme définit donc des points précis et budgétisés. L'effort de la mairie portera prioritairement sur leur concrétisation sans que les tâches d'entretien et de petites réparations courantes en souffrent.

L'achat prévu d'un tracto-pelle qui mécanisera enfin de multiples travaux, réalisés manuellement jusqu'à ce jour, permettra sans doute, par un accroissement de l'efficacité de l'équipe municipale, de dépasser nos projets.

C'est le voeu, qu'en conclusion, il faut formuler pour le plus grand bénéfice de la collectivité.

# TRIBUNE PROVENCALE

Adaout dins lei calancos, ès aqui qu'ès sa vido,  
Ès aqui que li bouigo, l'a passat d'ans é d'ans.  
Ès tout ridat, tout touars, burinat jusqu'ei bregos.  
E toutjour pico, toutjour grato pèr pas mourir dé fam.  
Dé temps èn temps s'ènaouço ; èmè soun vieil mouchoir  
Essueio la susour, é révèn a l'oubragè.  
Dé fès, réssèro sa taillolo sus lei braillos traucados.  
Quouro pouu plus faire avans, qué lou soufflé li manco  
Sé dreisso douçament apuiat sus lou magau,  
Régardo a l'èntour.  
Seis uils blus sèmloun cercar lou jour.  
Vai cercar cé qué sé pouu passar  
Souto sei chivus blancs, dins sa vieillo cervèlo.  
E pourtant, èou ououssi a "gut vint ans,  
Couro naoutrei a courrut adaout dins lei garrigos,  
Lei fumèlos a sooutat é s'ès fach réboundar.  
E puei a fa la guèrro, é puei s'ès récampat.  
Un jour s'ès marridat, lei drollés soun neissuts.  
E leis ans an passat, é sé soun èscapats.  
Couro leis andoulètos, dé couups qué l'a, révènoun  
Lou trouvar pèr un jour, ès tant rare, pécairé.  
Ès ièn soulét lou vieil : sa vieillo l'a leissat ;  
Un matin l'a ménado ouu pè d'un couciprés.  
E quand lou soulèou s'èn va darnièr lei coualos  
A pichouns pas pésants sé récampo a l'oustaou.  
E quand sé trouvo aqui, soulét dédins sa turno,  
Qué li rèsto lou gat pèr li fairé carèssou  
La péndulo ouu cantounli dis : ei fach èncar'un tour.  
Régardo dins lou fuè, é lou fuè déménis.  
Alor si va couchar. Dins sa chambro pouira tout oublida  
O, si pouidiè lèou n'èn fini.  
Ès trouop soulét lou vieil.  
Meis amis, sounjas-li, lei leissas pas détruire,  
Lou sort qué li révèn, béssai séra lou vouastré  
Gardas lei émé vaoutrei, èmpachassas li de veirà  
La péndulo ouu cantoun.  
E quand sera soun ouro, lou vieil èn s'ènanant  
Réviègué sei vint ans.

**Résumé :**

La vie d'un vieux paysan et ses aléas, ainsi que sa fin.  
Beaucoup de personnes pourraient s'inspirer des trois derniers vers.

M. R. JACLOUT/BENJAMIN  
M. REVOL

RESTAURANT PIZZERIA  
"LA GUINGUETTE"  
MAISON COLL  
SAINTE ANASTASIE  
TEL. 94.866190

—RESTAURANT BAR—  
"LES AMIS"  
Rue Notre Dame  
Tel. 94.867580